DEPARTEMENT
DE LA MARNE
2026_20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEZANNE SUD OUEST MARNAIS

Arrondissement d'Epernay

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à 17 heures 30,

Date des Convocations :
29/04/2026

Nb membres en exercice : 25

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Sézanne Sud-Ouest Marnais, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du rez-de-parvis sous la présidence de M.LAURENT Cyril, Président.

Présents : 23

Etaient présents :
Mesdames, CARTON, CASTEX, DELFORGE, DOUCET, FERRANDO, FRANCO, GOURIOU, HENNEBO, JACOPE, LEPONT, LEROY, PROTAT, RICHARD, ROUSSEAU.
Messieurs BARCELO, DEMEUVE, FESSARD, HEMBISE, LAURENT, MALTAVERNE, PINARD, TEMPLIER et VALENTIN.

Votants : 23

Etaient absents et excusés :
Mesdames LECLERE et MIGNOT.

Madame Myriam TINTURIER, directrice, est secrétaire de séance.

OBJET : Désignation des représentants employeur du CIAS au sein du Comité social territorial du CIAS

Vu les articles L.123-5 et R123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération N°2026_19 en date du 11 mai 2026 désignant le nombre de représentants du personnel au sein du Comité social territorial,
Considérant la volonté du CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais de faire participer les administrateurs au sein des instances du CIAS,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- décide de nommer à la présidence du CST Madame la Vice-présidente.

- désigne pour siéger au sein du collège employeur du Comité social territorial :

Mme Emilie GOURIOU ; Direction ; Direction adjointe service à la personne en tant que titulaires.

M. Jean-Marie BARCELO ; Mme Roselyne HENNEBO ; Direction adjointe service petite enfance en tant que suppléants.

Fait et délibéré à Sézanne, le lundi onze mai deux mille vingt-six, pour être publié ou notifié en vertu de la loi 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiées par la loi 82-623 du 22 juillet 1982.

Le Président du CIAS,

CIAS Sézanne Sud-Ouest Marnais ACTION SOCIALE

Cyril LAURENT